



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 67457

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés du développement de l'apprentissage en France. Cette voie de formation permet d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme professionnel ou par certains titres à finalité professionnelle. Fondé sur le transfert de compétences par les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, il offre aux jeunes un itinéraire concret pour acquérir à la fois connaissance théorique et aptitude pratique pour maîtriser un métier, pour comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire indispensables et ainsi accroître leurs aptitudes à être plus rapidement intégrés dans les entreprises. Malgré les atouts qu'il présente l'apprentissage ne parvient pas à décoller en France. Au-delà des difficultés économiques des entreprises, force est d'admettre qu'il n'est pas assez valorisé : il reste mal connu et peu considéré. À l'heure où les carnets de commandes des entreprises sont vides, l'annonce par le Président de la République d'une prime de 1 000 euros pour les entreprises qui embauchent des apprentis semble peu significative. À l'heure où les jeunes ont tant de mal à trouver un premier emploi stable, le développement de l'apprentissage tient de l'urgence. Il lui demande donc de préciser ce que le Gouvernement compte faire concrètement pour favoriser réellement le développement de cette voie de formation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67457

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8886

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)